

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 JUIN 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-HUIT JUIN, A QUATORZE HEURES, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 12 juin 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Nathalie BEAUVY, Catherine DREZET, Éric MOISAN, Nicole POULAIN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-Luc GOUYETTE

Délibération n°2024-076

Membres en exercice : 19 Présents : 13 Absents : 6 Pouvoirs : 2

**AFFAIRES GENERALES
VENTE DE MATERIEL**

Il est proposé de mettre en vente sur AGORASTORE (site de vente aux enchères en ligne) du matériel utilisé par la direction Eau Assainissement et arrivé en fin de vie :

- Un camion RENAULT– Date de 1^{ère} mise en circulation 25 novembre 2002- Prix de départ 2 000 €,

La valeur finale d'enchères est susceptible de dépasser les 10 000 € (délégation du Président) sans atteindre le seuil de 50 000 € (délégation du Bureau).

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la vente aux enchères du matériel, décrite ci-dessus,
- DECIDE de vendre le bien au plus offrant,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

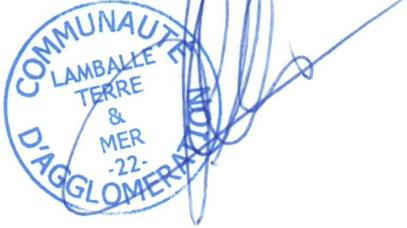
FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 25 JUIN 2024

Le Président,

Thierry ANDRIEUX



Le exécutoire, compte tenu :

de la transmission en Préfecture le 26 JUIN 2024

de la publication le 26 JUIN 2024

Pour le Président
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale